

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 66/1975 (1975)

Artikel: Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

Autor: Mottaz, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

Par définition, la fonction essentielle de la Conférence romande des chefs de départements est de veiller à la coordination scolaire, d'en fixer le cap et les voies, d'en ajuster les moyens aux possibilités politiques et financières des cantons qui la constituent. Cela étant, on ne s'étonnera pas de certaines reprises entre la chronique des activités de la Conférence et celle du délégué à la coordination romande.

L'année 1975, il faut le dire, a été l'année de la prise de conscience aiguë du passage dans les faits, concrets et quotidiens, des décisions générales et des intentions affirmées depuis plusieurs années. On se rend compte de la gageure, ou du défi, que représente cette coordination, dont les moyens, en personnel, en organes pédagogiques et administratifs, en finances, sont bien mesurés face à la grandeur, à la complexité, à la difficulté des tâches: il n'est que de comparer un instant le budget total de la Conférence, de 1,6 million, avec celui du Département de l'instruction publique du plus petit des cantons romands.

D'autre part, tant qu'on en était aux idées générales et déclarations d'intentions, la coordination romande jouissait d'un préjugé favorable, elle donnait même lieu à une certaine impatience de l'opinion publique; on assiste maintenant dans les cantons à une résistance au changement, ce qui n'est pas étonnant là où les mesures introduites déjà, ou imminentes, modifient l'état des choses ou les habitudes.

Les circonstances rappelées ci-dessus n'ont pas empêché que les travaux de la Conférence, les efforts des personnes et des organes qui dépendent d'elle, n'aient en 1975 des résultats positifs et importants.

Il a été en 1973 des résultats positifs et importants. Les travaux de CIRCE ont été peu évoqués à la Conférence des chefs de départements. Le problème de la «langue seconde», au contraire, a été considéré, quant à la méthode notamment, comme la pierre de touche de la volonté de coordination; la décision finale prise en deux temps, le 12 septembre et le 24 novembre, affirme la volonté d'une méthode unique, et fait devoir au coordinateur, M. Jean-Bernard Lang, de travailler dans cette direction.

Lorsque cette chronique paraîtra, le succès des efforts conjugués du groupe de travail « Radio-TV scolaire », présidé par M. Cavadini, d'une délégation des chefs de département entourant le président de la Conférence, de la présidence de la SRTR, face à la SSR et à ses directions régionales, aura été rendu public : les premiers échos de la presse, quotidienne ou périodique, étaient d'une tonalité positive, encourageante.

Sans reprendre tout ce qui fait la substance de la chronique du délégué à la coordination, signalons que l'éventualité, et l'opportunité, de la participation de la Conférence, en tant que telle, au «Salon de l'enfance et des jeunes», qui se tiendra en 1977 à Lausanne, ont été longuement débattues. Finalement, la Conférence a dû convenir qu'elle ne pouvait s'en abstenir: elle y consacrera une

centaine de milliers de francs, prélevés sur son budget propre. Après un travail préparatoire, conscientieux et dévoué, de M. François Rostan, inspecteur lausannois émérite, assisté d'un groupe de travail ad hoc, c'est le délégué à la coordination qui est chargé de conduire et d'animer l'appareil de réalisation.

Signalons enfin que les relations avec les associations romandes d'enseignants ont fait l'objet de mises au point positives et claires, qui ont été le fait, aussi bien des conférences de chefs de services que de celle des secrétaires généraux. On pourra conclure en relevant le souci qui caractérise les travaux de la Conférence : celui d'être un organe efficace de collaboration et de décisions claires et opérantes, dans le cadre des compétences respectives des cantons, de la région romande et de la Confédération.

JEAN MOTTAZ

Secrétaire de la Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin